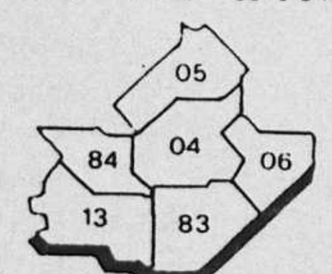
DLP30-12-85007762



Avertissements agricoles

ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B.P 95 · 84140 MONTFAVET Telephone (90) 88.21.83

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

12 Décembre 1985 - N°22

ARBORICULTURE

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS -

Ces traitements ne sont indispensables que dans les vergers où de fortes attaques de certains ravageurs (*chenilles défoliatrices, cochenilles, pucerons, etc ...*) ou maladies (*tavelures, oïdium, monilia, etc ...*) ont été observées en cours de végétation .

A - *MESURES PROPHYLACTIQUES* :

- *Eliminer* par la taille : tous les rameaux morts ou dépérissants, ceux présentant des chancres, des pustules de Tavelure (poiriers Beauprésent par exemple), des déformations dues à l'Oïdium (pommiers), les fruits momifiés particulièrement ceux des arbres à noyau .
- *Désinfecter* et enduire de peinture ou de pâte spéciale (type Kankertox, Quinochancre, Santar, etc ...) les plaies importantes laissées par la taille des rameaux ou par le curetage des chancres .En cas de présence de certains champignons (Eutypa, Cytospora, Stereum purpureum ...), on utilisera de préférence un sécateur pulvérisant un produit contenant notamment un benzimidazole (bénomyl, carbendazime, thiophanate méthyl) à 12,5 g M.A./hl .
- *Détruire* par le feu tous les déchets de taille, dans la parcelle si possible .
- *Enfouir* les feuilles mortes pour diminuer les risques printaniers de Tavelure notamment si l'un des traitements recommandés dans notre bulletin technique du 18 Octobre 1985 n'a pu être appliqué .

B - *TRAITEMENTS CHIMIQUES* :

Effectués après un nettoyage des arbres, ces traitements utilisent des produits assez agressifs .Réalisées sous forte pression, ces pulvérisations doivent faire ruisseler la bouillie sur la totalité des rameaux .

Même en vergers bien tenus, un traitement d'hiver peut-être nécessaire *si la présence de certaines cochenilles* (Pou de San José, Cochenille rouge, etc ...) ou *autres ravageurs* (Puceron vert du pêcher, acariens ...) difficiles à éliminer par la suite a été reconnue au cours de l'année écoulée .

Ces traitements seront exécutés durant le repos complet de la végétation ou à la fin de celui-ci, la sensibilité des ravageurs étant alors augmentée .

Pour ces interventions, on choisira une période calme sans vent ni gelée et de préférence un temps doux .

PRODUITS UTILISABLES EN PERIODE HIVERNALE :

Les produits suivants, ayant le plus souvent des actions énergiques, on veillera à *respecter scrupuleusement* pour chaque spécialité les dosages et les conditions d'emploi préconisés par les fabricants en fonction des espèces fruitières et de leur âge .

Huiles d'anthracène - Très décapantes (lichens, mousses) et ovicides (acariens, pucerons, cochenilles et chenilles diverses ...) .Elles n'existent qu'en mélange avec des colorants nitrés .Spécialités commerciales : traitement d'hiver Umupro, Elgétiver activé .

P.38

ABONNEMENT 1er janv 31 dec 100F
à Regis. de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

Huiles de pétrole (= huiles blanches) - Propriétés voisines des précédentes mais moins décapantes, elles agissent très efficacement surtout sur les cochenilles mais aussi sur les oeufs d'insectes et d'acariens .Elles peuvent se mélanger avec les produits cupriques mais sont incompatibles avec les produits soufrés .

Spécialités commerciales : Euphytane, Oliocin, Ovipron et Pest-Oil .

Colorants nitrés (D.N.O.C., dinosèbe, dinoterbe) - Ces produits inscrits au tableau A (bande rouge-orangé sur les emballages) sont d'une coloration jaune intense .Ils ont des propriétés insecticides (surtout ovicides) et anticryptogamiques et peuvent être employés jusqu'au débourrement .A utiliser avec prudence sur nectarines et merrils .

Spécialités commerciales : nombreuses spécialités à base de D.N.O.C. et de dinosèbe; Nixon ou Herbogil à base de dinoterbe .

Huiles jaunes - Elles sont une assooiation de colorants avec les deux catégories d'huiles citées précédemment dont ils renforcent l'action : huiles d'anthracène (voir ci-dessus) ou huiles de pétrole (Dytrol 50, Dinitrol, Seppic verger) .

IMPORTANT - Attention aux dosages sur arbres fruitiers à noyau .Pour les limites d'emploi de chaque spécialité se conformer à la prescription du fabricant .

PSYLLE DU POIRIER - Attendre un avis ultérieur .

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Suspendre la protection .

RHIZOCTONE DE LA POMME DE TERRE -

Le traitement des semences contaminées par le *Rhizoctone* est indispensable car ce champignon entraîne d'importantes pertes à la récolte .

Si les semences n'ont pas été protégées, un traitement peut-être effectué à l'exploitation par trempage ou poudrage .Utilisez une des matières actives suivantes :

Matières actives	Rhizoctone		Spécialités commerciales
	Trempage	Micropulvérisation	
bénomyl	200		BENLATE
carbendazime	200		BAVISTINE, SANDONIL, DARYLINE, VEREOR, BRIOR, BANDOR .
carbendazime + manèbe	120 + 1000		BAVISTINE M, DARYLINE M .
iprodione	400	100	ROVRAL
mancozèbe	240/Q en poudrage		DITHANE M 45, DITHANE M 45 (Littorale), DITHANE M 45 (Quino), SANDOZEBE .
mépronil	375	100	BASITAC 75 PM .
thiophanate-méthyl	350		PELT 44, PELT 44 liquide .
thiabendazole	240	60	MERTECT FLOWABLE, TEBUZATE 45 L, TECTO 20 S, TEBUZATE 20 S .
thiabendazole + 8 hydroxyquinoléine	120 + 120	60 + 60	TECTO EXTRA, MSD AGVET, TEBUZATE TOG .
tolclofos-méthyl		50	RIZOLEX

Les formulations acides (FUNGAFLOR TZ, TEBUZATE 20 S, TECTO 20 S) ne doivent pas être pulvérisées sur des tubercules humides .

Pour les matières actives présentes dans de nombreuses spécialités (carbendazime, carbendazime + manèbe, mancozèbe, thiabendazole), n'utiliser que celles autorisées sur semences de pomme de terre (voir tableau) .

Le traitement par trempage est fait durant 5 minutes. Pour compenser la perte de matière active, il faut, après chaque passage, ajouter 4 litres par hl d'une solution de concentration double de la bouillie initiale et renouveler le bain après 15 passages .

Le traitement par micropulvérisation est fait à raison de 2 litres de bouillie par tonne .

MOUCHE DES SEMIS SUR ASPERGE -

La *mouche des semis* pond ses oeufs dans les terres riches en matières organiques .Les larves se développent dans la base des turions qui se déforment en crosse .

Dans les situations à risque, effectuer un épandage de microgranulés insecticides incorporés à la butte .Matières actives utilisables :

.chlorfenvinphos (Birlane) 2,5 kg M.A. en localisé .
.trichloronate (Phytosol) 1,25 kg M.A. en localisé .

ROUILLE DE L'ASPERGE -

Dans les aspergeraies ayant subi une forte attaque de *Rouille* en 1985, il est recommandé d'effectuer un traitement des buttes .Utiliser un colorant nitré à raison d'un kilogramme de produit commercial par hectolitre d'eau .

CULTURES LEGUMIERES SOUS ABRI

MESURES PROPHYLACTIQUES AVANT PLANTATION -

La réussite des cultures sur le plan phytosanitaire dépend pour une grande partie des précautions observées avant remise en culture .

Les ennemis visés sont essentiellement : l'*aleurode* ou *mouche blanche des serres*, la *mouche mineuse "Liriomyza sp."*, les *acariens "Tetranychus sp."* et différentes maladies .

Avant remise en culture, il est obligatoire d'observer les précautions suivantes :

. Destruction des déchets de culture et de toute mauvaise herbe qui doivent être sortis puis détruits loin des serres .

. Désinsectisation au bromure de méthyle des serres, abris (y compris chemins d'accès dans la serre) avant plantation .

. Traitement éventuel des parois des serres avec un acaricide (voir ci-dessous) et/ou avec un désinfectant comme l'Hortinet à 3 % .

.Effectuer des travaux du sol suffisamment profond (au moins 25 cm) de manière à enfouir les pupes de *Liriomyza sp.*

. Désherber soigneusement les alentours immédiats des serres et abris (surtout entre les serres et les tunnels) .

. Enfin, il est souhaitable d'éliminer toute culture de l'exploitation y compris les plantes ornementales au moins un mois avant la replantation .En effet, la meilleure prophylaxie s'avère être une longue période de non culture au cours de laquelle on effectuera les travaux du sol accompagnés de la destruction des adventices .

ACARIENS SUR MELON, CONCOMBRE et TOMATE -

En cas d'attaque d'*acariens* l'année précédente, il est utile de traiter l'infrastructure de la serre ou de l'abri avant plantation, dans ces cas seulement :

on utilisera du chinométhionate (Morestan) ou cyhexatin (Plictran) au double de la dose autorisée .Pulvériser 10.000 litres/ha .

ELEVAGE DES PLANTS DE TOMATES MENES EN LUTTE INTEGREE -

. Surveiller la présence d'*aleurodes* en utilisant des panneaux jaunes englués type Soveurode .

Si on constate la présence d'*aleurodes* adultes sur les panneaux, intervenir sur les plants ayant plus de 2 feuilles vraies en effectuant un traitement à la bioresméthrine à fort volume (Resbuthrin ou Isathrine à 60 cc de produit commercial/hl) .Traiter de préférence le soir lorsque les serres sont fermées, l'ensemble de la pépinière .

. Avant plantation effectuer un traitement généralisé au pyrimicarbe (Pirimor) .

. Pour lutter contre les maladies effectuer après repiquage un traitement au zinèbe (200 g M.A./hl), puis avant plantation un traitement à la bouillie bordelaise 150 à 200 g M.A./hl .

Du 12 au 14 Mars 1986 se déroulera un stage s'adressant aux arboriculteurs, maraîchers, grainiers, ayant pour thème "L'Abeille domestique dans la pollinisation" .

Intervenants principaux : M. Edmond BARBIER, chercheur INRA
M.M. AXTER et MEDORI, enseignants au Lycée Agricole HYERES .

Pour toutes documentations ou renseignements s'adresser au C.F.P.P.A.
Carrefour du Lycée Agricole - 83408 HYERES CEDEX - Tél. 94.57.27.53 .

------0000------